



Municipalité de Val-des-Monts  
1, route du Carrefour  
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400  
Télé. : 819 457-4141  
[www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net)

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION EN VERTU DU RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES PORTANT LE NUMÉRO 953-25

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le Comité d'étude des demandes de démolition de la Municipalité de Val-des-Monts tiendra une séance le 13 avril 2026 à 18 h, conformément au règlement portant le numéro 953-25 régissant la démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts afin de statuer sur une demande de démolition relativement à la propriété suivante :

- Demande numéro 2026-00014 – **16, chemin Joséphine** – Lots portant les numéros 6 648 011 et 5 872 257 au cadastre du Québec.

La demande vise à permettre la démolition complète du bâtiment principal existant (chalet) afin de reconstruire une nouvelle habitation unifamiliale.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Greffier de la Municipalité. Toute opposition doit être reçue au bureau de la Municipalité, sis au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9 ou par courriel à l'adresse : [administration@val-des-monts.net](mailto:administration@val-des-monts.net), et ce, dans le délai prescrit au présent avis.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, veuillez communiquer avec le Service de l'Urbanisme et du Développement Durable au 819 457-9400, poste 2315, ou par courriel à l'adresse : [environnement-urbanisme@val-des-monts.net](mailto:environnement-urbanisme@val-des-monts.net).

Fait à Val-des-Monts ce deuxième jour du mois d'avril **DEUX MILLE VINGT-SIX**.

La Directrice générale et  
Greffière-trésorière,

Salima Hachachena